



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 septembre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Septembre 1996

Subvention aux associations sur proposition des offices municipaux

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane FASILLEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusée :

Mme Christiane ROUSSELLE

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Au titre de l'année 1996 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles et d'aide à la création à allouer aux associations affiliées aux offices municipaux concernés ont été arrêtées aux montants ci-dessous :

1 - Sur proposition de l'O.M.A.P.D.S. (complément des subventions soumises au CM du 10 mai 96)

Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 409 - Article 65748 # 04043

- Association "L'Eclaircie"	1 000 F
- A.F.D.O.C.	1 070 F
- Groupement des Parkinsoniens	2 000 F

2 - Sur proposition de l'O.M.C. (aide à la création)

Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 2429 - Article 65748 # 04025

- La Chaloupe	85 000 F
- Vidéo pour tous	5 470 F

3 - Sur proposition de l'O.M.A.A.E.T. (complément des subventions soumises au CM du 10 mai 96)

Imp. budgétaire : Chapitre 929 - Sous chapitre 991 - Article 65748 # 04051

- Paroles de Niortais	4.500 F
- ANJCA	1.000 F

pour obtenir le versement de la subvention mentionnée, l'association doit avoir fourni à l'Office auquel elle appartient les documents budgétaires et les rapports d'activités qui lui sont demandés en début d'année.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)